

CIBLE

Kosovars

Le 15 décembre, nouveau charter pour Kaboul : neuf afghans ont été expulsés malgré l'avis négatif de l'ambassade d'Afghanistan à Paris et les protestations des associations de défense des droits de l'homme. Les propagandistes de Nicolas Sarkozy ne se contentent pas d'expliquer ces expulsions vers un pays en guerre : ils insultent les réfugiés en les traitant de lâches comme si les complexes sentiments d'appartenance des Afghans étaient comparables au patriotisme multiséculaire des Français.

Une autre ignominie s'annonce : l'expulsion vers le Kosovo de réfugiés de ce territoire livré à toutes sortes de violences. Le 2 décembre, Éric Besson a signé avec le ministre de l'Intérieur du Kosovo un « accord de réadmission » qui permettra l'expulsion des Kosovars en situation irrégulière. Pourtant, nul n'ignore que les Serbes, les Roms et plusieurs autres groupes minoritaires vivent là-bas sous la menace d'extrémistes.

Une pétition a été adressée aux parlementaires pour les inciter à refuser la ratification de cet accord. La Nouvelle Action royaliste, qui s'étonne de ne pas voir MM. Glucksmann et Lévy parmi les premiers signataires, s'associe pleinement à cette démarche.

DÉFENSE EUROPÉENNE

La grande illusion

Amérique latine

Une nouvelle chance

p. 5

Statistiques

Le retour de la race

p. 2

Non à l'assignation !

Manuel Valls veut déposer une proposition de loi autorisant les statistiques ethniques. Quels que soient les calculs personnels de cet étrange *socialiste*, il faut faire obstacle à ceux qui, comme lui, veulent fabriquer une représentation raciale de la nation française.

Être assigné à résidence, c'est fâcheux mais cette situation provisoire commence et cesse par décision de justice. Être assigné à une « race », c'est atroce car on est enfermé, par décision arbitraire dans une « nature » plus ou moins visible. C'est surtout dangereux car, dans certaines conditions politiques, le statut privilégié accordé à un groupe (« discrimination positive ») peut se transformer en marquage identitaire permettant la persécution. Le principe d'égalité n'est pas une abstraction, comme l'affirment les partisans de la discrimination positive : il assure au contraire une protection concrète de chaque citoyen.

Cette conception de l'égalité protectrice, la nôtre, celle de la plupart des Français, est effectivement républicaine : la nation française est une collectivité historique fondée sur

le droit - précisément la *Déclaration des droits de l'homme*, les *Préambules* et la *Constitution de 1958*. Quant aux populations qui vivent à l'intérieur de nos frontières, la longue histoire nationale nous vaut des apports très divers et c'est le droit qui unifie toutes ces personnes. La réalité sociologique et les différences d'apparence ne sont pas niées par le droit mais elles sont distinctes - avec primauté de la définition juridique.

L'égalité protectrice s'oppose diamétralement à la théorie de l'« inégalité protectrice » de Charles Maurras qui fait primer une sociologie et une anthropologie élémentaires sur le droit. Bien entendu, les partisans des statistiques ethniques protestent de leurs convictions républicaines et démocratiques et jurent qu'ils veulent seulement lutter contre les pratiques discriminatoires afin de « faire des égaux ».

C'est une illusion. Face à la provocation de Manuels Valls, à la campagne que mène Patrick Lozès, président du *Conseil représentatif des associations noires* et à l'argumentation confuse du sociologue Michel Wieviorka, trois observations (1) doivent être faites :

1) Dans la lutte actuelle contre les discriminations, il y a rivalité entre les groupes discriminés (la loi en recense dix-huit) et prévalence manifeste des groupes « ethniques », noirs et arabes (2) sur les handicapés, les syndicalistes, les politiques... Ces communautés supposées semblent même l'emporter sur les femmes et les homosexuels dans le tableau d'honneur des victimes. La discrimination positive implique toujours une discrimination négative.

2) On peut recenser facilement les Français des deux sexes (détenteurs d'une carte

d'identité nationale) et les étrangers (ils ont un passeport) mais personne n'est en mesure de donner une définition de l'ethnicité. Le discours ethniciant conduit inmanquablement à une représentation de la nation comme territoire sur lequel coexistent plusieurs *rac*es que l'on tente d'ériger en *communautés*. Cette représentation raciste est totalement contraire à la tradition politique nationale et à tous nos régimes politiques : royaume, empires, régimes républicains.

3) L'établissement de statistiques à partir d'un critère flou conduira à établir une liste subjective de groupes qui se constitueront en minorités exigeant des droits, au détriment d'autres *minorités raciales*, au mépris des appartenances sociales et partisans et de l'état de citoyen. Cette régression serait lourde de violences radicales : alors que les luttes sociales et politiques se concluent plus souvent par le compromis que par la guerre civile, les conflits entre ceux qui sont assignés à un groupe racial sont inexpiables.

Yves LANDEVENNEC

(1) Pour une critique complète :
Élisabeth Badinter et alii - « *Le retour de la race, contre les « statistiques ethniques* », L'Aube, 2009, prix franco : 19 €.

[Achat immédiat](#)

Walter Benn Michaels - « *La diversité contre l'égalité* », *Raisons d'agir*, 2009, prix franco : 9 €.

[Achat immédiat](#)

(2) guillemets et italiques indiquent que nous refusons de faire entrer ces mots dans le langage juridique et politique.

royaliste
BIL-MAGAZINE DIRECTEUR POLITIQUE BERTHOUD HENRIKOV

SOMMAIRE : p.2 : Non à l'assignation - p.3 : Faire de la dette - Chronique d'une mort annoncée - p.4 : Avenir du syndicalisme - p.5 : Le Salar d'Uyuni - p.6/7 : La grande illusion - p.8 : La coopération agricole - p.9 : Résister au libéralisme - p.10 : Mais quelle famille ! - p.11 : Action royaliste - p. 12 : Editorial : Il faut persévérer.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €)

☐ six mois (30 €)

☐ un an (47 €)

☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Faire de la dette avec de la dette...

Peut-être, un jour, Sarkozy cessera de nous prendre pour des imbéciles. Le grand emprunt s'est réduit comme peau de chagrin et ce qu'il en reste mérite d'être examiné.

Contentons-nous de regarder de près ce qui concerne l'Université. Il est de fait que celle-ci souffre d'un sous-équipement et d'un sous-investissement grave, compte tenu du modèle d'accession pour tous, choisi dans les années 60. On estime le manque à près d'un milliard d'euros par an. De deux choses, l'une : on met les moyens, l'autre : on change de modèle. Le sujet est sensible et la population estudiantine fait peur. Bien exagérément d'ailleurs compte tenu de sa mollesse. On ne revient pas officiellement sur le modèle français, on ne lui donne simplement pas les moyens d'atteindre ses objectifs.

Ce n'est pas le point qui nous intéresse. L'opération Université est d'abord de la com. Pure, simple, basique, habituelle. On va mettre dix milliards sur la table, on va donner enfin à l'enseignement supérieur les moyens d'être beau, grand, quasi américain. Admirez au passage l'intérêt du modèle. Ce qui est intéressant dans cette histoire, c'est qu'on ne va pas donner dix milliards pour investissements et fonctionnement mais doter certaines universités ou grouper d'universités en capital.

Suivez bien, vous allez voir le tortueux du raisonnement. Le principe est simple. « Je suis Président-de-la-Républi-

que-de-l'UMP, j'emprunte 10 milliards sur les marchés, parce qu'auprès du public je n'ai pas osé. Je dois donc dépenser cet argent. Comment le dépenser intelligemment ? L'astuce est la suivante. Je dis que je vais donner cet argent à un secteur précis. Je ne le lui donne pas. Fictivement, je le dote en capital. C'est-à-dire qu'il ne verra, annuellement, que les fruits de ce capital, que j'estime à 4 % l'an, soient 400 millions d'euros, ad vitam aeternam dit ma Ministre - dont tout le monde ignorait qu'elle pouvait lancer trois mots de latin sans se tromper, mais passons. Sait-elle seulement que c'est du latin ? Repassons. Donc, j'ai dix milliards à placer. Que vais-je en faire ? Et ma Pécoresse de cracher le morceau : « Pourquoi, ne pas, par exemple, acheter des bons du Trésor ? » C'est une riche idée, ça, les bons du Trésor. Français, évidemment. Que je suis bon ! Que je suis le meilleur ! Que je les enfonce tous ! »

Attendez, attendez ! Outre que les bons du Trésor ne rapportent pas 4 % - donc adieu déjà les 400 millions de prime - les 10 milliards de dettes servent en fait à faire de la dette. C'est-à-dire que l'on double la somme de départ. Décidément, très bonne affaire, ce grand emprunt...

Pascal BEAUCHER

Chronique d'une mort annoncée

Comment, au prétexte de contrainte budgétaire, le gouvernement tente d'en finir avec la juridiction prud'homale, dernier recours des salariés. Pourquoi des organisations syndicales ont-elles validé un décret limitant le pouvoir des juges prud'homaux ?

Il suffit de taper les mots clés harcèlement, souffrance au travail ou stress sur Internet pour se rendre compte à quel point les publications sur ces thèmes prolifèrent.

C'est dans ce contexte que les principales organisations syndicales invitées CFDT, CFTC, CGT, CGT-FO et CFE-CGC à la demande du ministère de la Justice ont, à l'exception de la CGT, donné leur aval à la mise en place d'un système d'indemnisation dont les modalités sont pour le moins surprenantes et sûrement indignes.

La méconnaissance que les représentants de certaines organisations ont du fonctionnement du conseil des prud'hommes est flagrante. D'où la juste réaction de Jacques Leflaive, président de la chambre sociale de la Cour d'appel de Limoges :

« Pourquoi consacrer du temps à rédiger un jugement ? Parce qu'il doit être motivé de façon pertinente et exhaustive. Celui qui a gagné son procès n'aura peut-être pas d'état d'âme mais celui qui l'a perdu ou qui est condamné devra être sûr à la lecture du jugement que le dossier qu'il a remis au tribunal a été rigoureusement examiné et qu'il a été répondu à tous ses arguments. Il y va de la crédibilité de la justice. Certains appels ne s'expliquent que parce que la motivation du jugement est insuffisante voire inexistante. Il serait aberrant d'encourager l'exercice de voies de recours mais de toutes façons un jugement bâclé constitue un déni de justice. »

« Depuis dix ans on fait pression sur les juges professionnels pour qu'ils consacrent moins de temps à la rédaction de leurs décisions. »

« Nous devons être solidaires des conseillers prud'hommes car il n'est pas acceptable qu'on refuse à nos collègues les moyens de travailler convenablement et nous pourrions bien subir le même sort dans l'avenir. »

Suite à une manifestation unitaire des juges salariés, parfois en rupture avec leurs organisations, le décret a été modifié et permet un temps de motivation de cinq heures. Au-delà, ces juges salariés élus se trouvent contrains de quémander une autorisation de dépassement... à posteriori, pour être payés de la totalité des heures qu'ils ont effectivement passées à la rédaction de leurs jugements. Conséquence : les années où le pouvoir de décision appartiendra à une partie qui ne voudra pas faire droit, les juges concernés se trouveront dans une situation personnelle catastrophique. Quant aux justiciables, ils resteront en attente de jugements inachevés, faute de moyens.

Plus grave : en date du 19 octobre 2009, la Garde des Sceaux confirme la mise en cause des principes fondamentaux de la prud'homie, la conciliation et la procédure orale.

La juridiction prud'homale est à ce jour menacée de disparition.

Christian MERVEILLEUX

Quel avenir pour le syndicalisme ?

Le 49^e congrès de la CGT, qui s'est déroulé à Nantes du 7 au 11 décembre, n'a pas permis de définir une ligne de conduite précise. C'est l'ensemble du mouvement syndical qui se trouve aujourd'hui dans l'incertitude, en raison de l'absence d'opposition politique crédible.

P principal enjeu du congrès de la CGT : vérifier que Bernard Thibault serait capable de confirmer le virage réformiste de sa confédération, contre une opposition minoritaire et hétérogène tentée par le repli identitaire et un retour au syndicalisme de classe. Ceci dans un contexte de crise qui contribue à l'exacerbation des tensions sociales

Les délégués et les observateurs qui souhaitaient repartir de Nantes avec des idées claires sont restés sur leur faim. Certes, le rapport d'activité et la motion d'orientation ont été adoptés à une large majorité ; certes, Bernard Thibault a été brillamment réélu pour un quatrième et probable dernier mandat de trois ans à la tête de son organisation ; certes les délégués ont pu largement s'exprimer sur le devenir de leur confédération ; certes l'opposition a été contenue. Mais la ligne stratégique de la centrale de Montreuil demeure floue, sinon quant à ses revendications, du moins

quant à ses modalités d'action. Il ne suffit pas de se présenter en héraut du syndicalisme rassembleur pour que cela devienne une réalité.

Une intersyndicale symbolique

L'intersyndicale qui a été à l'origine des manifestations de l'hiver et du printemps 2009, si elle n'a pas volé en éclat, n'a plus qu'une existence symbolique. Il y a au moins trois raisons à cela :

- d'abord l'échec des rassemblements de mai et juin derniers montrant, dans le meilleur des cas, que les salariés désirent passer à un autre type d'actions et, dans le pire des cas, qu'ils ne comptent que sur des solutions individuelles pour résoudre leurs problèmes. On peut également voir dans cet essoufflement du mouvement social le couronnement de la stratégie de la CGT d'encadrer le mécontentement jusqu'à ce qu'il s'éteigne lentement ;

- ensuite, la volonté de la CGT-Force ouvrière de se dé-

marquer de l'intersyndicale en appelant à la grève générale ;

- enfin, la loi du 23 août 2008 réformant la représentativité syndicale en la fondant sur l'audience obtenue par chaque syndicat dans les entreprises – ce qui oblige à être en permanence en campagne électorale, donc en concurrence. Si, à ce petit jeu, la CGT s'en tire mieux que d'autres, elle n'a pas réussi à préserver sa représentativité, début décembre, au siège de Renault où la CFE-CGC a rafié la mise... Ce scrutin révèle que les bataillons de la CGT ne se trouvent plus dans la métallurgie mais dans les entreprises de service. Ce qui n'est pas sans poser de problèmes car les emplois, plus précaires dans ce secteur, ne favorisent pas la syndicalisation, à la CGT ou ailleurs.

Finalement, seuls trois axes stratégiques ont été clairement identifiés à Nantes : la poursuite des nécessaires réformes des structures inadaptées aux enjeux actuels du monde du travail et la réforme du circuit de cotisation ; les liens privilégiés avec la CFDT ; la fusion avec la FSU (issue d'une scission intervenue au sein de la FEN en 1993). Mais il n'y a rien de nouveau dans tout cela. Depuis sa création, la CGT a toujours eu pour souci d'éviter l'éclatement du syndicalisme en plusieurs mouve-

ments ; le retour de la FSU dans le giron confédéral qu'elle a quitté en 1947 constituerait une victoire pour Bernard Thibault, mais elle est la suite logique de la stratégie adoptée au lendemain de la chute du Mur. Quant au rapprochement avec la CFDT, il est loin de faire l'unanimité : en témoigne l'annulation de la visite de François Chérèque au congrès de Nantes de peur qu'il ne soit hué, voire agressé. Il s'agit là d'une victoire de l'opposition à la ligne incarnée par l'équipe confédérale qui, à plusieurs reprises durant le congrès, a manifesté sa crainte d'une *CFDTisation* de la CGT. Une crainte d'ailleurs fondée, car dans les négociations interprofessionnelles en cours, les délégués de la CGT et de la CFDT sont souvent sur la même ligne.

Impuissance syndicale

Ce congrès, comme celui de l'Unsa en novembre, a révélé l'impuissance des syndicats à répondre aux attentes du monde du travail. Ce n'est pas faute de les avoir identifiées. De ce point de vue, la motion d'orientation présentée par la CGT à Nantes est très clairvoyante, notamment sur la crise actuelle. Mais la plupart des dirigeants syndicaux refusent d'envisager les moyens d'action qui permettraient d'obtenir la satisfaction de leurs revendications, notamment la grève générale. Qu'ils le veuillent ou non, ils sont devenus co-gestionnaires du système : ils doivent se contenter, comme la CGT, d'encadrer les mécontentements et d'éviter les débordements ; ou bien ils accompagnent le système, comme la CFDT. Il faut dire que l'absence d'un relais politique ne leur facilite pas la tâche. Pour la première fois dans l'histoire sociale, ils se trouvent en première ligne et ce n'est pas leur rôle. L'avenir du syndicalisme dans notre pays, mais aussi ailleurs, passe par l'émergence d'un parti politique d'opposition digne de ce nom. Autant dire qu'il est plutôt sombre.

Nicolas PALUMBO



Jean de France Un prince français

Prix franco 21 € [Achat immédiat](#)

Le Salar d'Uyuni

Dynasties

Les vieux révolutionnaires sont au pouvoir, mais ils se sont rangés : une nouvelle chance pour la démocratie latino-américaine.

Ce qui arrive en Amérique du Sud ces dernières années est sous-estimé en Europe, sauf en Espagne. Les urnes portent au pouvoir, pays après pays, des figures révolutionnaires, pour la plupart issues du marxisme et plus généralement de la théologie de la libération. D'un côté, les Sandinistes d'Ortega au Nicaragua et les Tupamaros en Uruguay dont le dirigeant historique José Mujica vient d'être élu président à plus de 75 ans après 15 ans de prison, de l'autre ceux qui surfent sur une vague d'indigénisme comme Rafael Correa en Équateur ou Evo Morales en Bolivie, tous deux brillamment réélus en 2009, sans oublier au Paraguay l'ex-évêque Ferdinand Lugo qui a pris ses fonctions en août 2008.

C'est plus qu'un retour de balancier après l'ère des caudillos. Certes expliqué par le rejet des dictatures militaires de Videla (Argentine), de Pinochet (Chili) ou de Stroessner (Paraguay), ce n'est pas qu'une réaction éphémère puisqu'elle dure et s'accroît. Les réélus l'ont été à des majorités accrues, ce qui indique un recul de la bipolarisation et un rétrécissement des alternatives conservatrices. Les dirigeants initialement marqués à gauche se sont recentrés. Ils ont montré qu'ils ne sont pas les révolutionnaires au couteau entre les dents caricaturés par une droite extrémiste. Au contraire celle-ci est acculée à la défense de quelques privilégiés. On vient de le voir au Honduras avec la récente victoire contestée d'un des plus gros producteurs de maïs et de soja, Porfi-

rio Lobo, précédemment battu par le président Manuel Zelaya renversé par un coup d'État en juin dernier et réfugié depuis à l'ambassade du Brésil.

Une précédente tentative de coup d'État avait échoué contre le président vénézuélien Chavez. L'opposant à Morales en Bolivie avait pris comme colistier un préfet accusé de massacres contre des paysans et emprisonné. C'est dire que la réaction ne désarme pas. Ni l'arrivée au pouvoir de Barack Obama ni l'autorité morale du président brésilien Lula ni l'action de l'Union européenne, sous l'influence de l'Espagne, n'ont réussi à empêcher les élections contestées du Honduras ni permis de rétablir le président sortant.

Il y a donc des forces qui n'apprécient pas le nouveau cours en Amérique du Sud. On les rencontre dans les couloirs (*lobbies*) du Congrès américain qui ne désarmeront jamais tant que Cuba sera castriste et le Venezuela bolivariste. Ils continuent d'appliquer à l'hémisphère sud la même grille de lecture qu'au temps de la guerre froide. Les récentes tournées des dirigeants chinois, russe et iranien (le mois dernier) alimentent leur paranoïa.

En Europe, sauf l'Espagne, c'est soit l'indifférence soit une sorte de mépris pour des manifestations traitées de populistes, les deux issues d'une même méconnaissance du continent. La même semaine où le président bolivien était brillamment réélu avec 62 % des suffrages, des reportages paraissaient simultanément dans la presse française

traditionnellement supposée la mieux disposée vis-à-vis de la gauche sud-américaine qui laissaient transparaître le manque de considération par rapport à ce qui s'y passe. On peut penser ce qu'on veut du mouvement de reconnaissance et de renaissance des peuples indiens, et de la personnalité du président Évo Morales, dirigeant des cocaleros, les producteurs de la feuille de coca, on ne peut manquer de s'étonner du ton employé pour traiter de ce pays potentiellement premier producteur mondial de lithium, indispensable aux téléphones portables et en général aux batteries. Utopie, fantasmes, illusions, mirage économique, les qualificatifs péjoratifs abondent non seulement sur cette technologie, mise en avant pour les besoins du sommet de Copenhague, mais aussi sur les capacités des indigènes ruraux des Hauts Plateaux andins à exploiter leurs ressources naturelles, en partenariat avec les grandes sociétés internationales (Bolloré en l'occurrence).

Les conditions de réélection du président Evo Morales, y compris auprès de ceux qui sont moins Indiens que les autres, apportent un superbe démenti à ces insinuations de quelques journalistes de la grande presse parisienne bien pensante. Certes, il est toujours bon de mettre en garde les petits actionnaires contre les vertus des mines d'or fictives du Monomotapa ou d'autres lieux exotiques, sauf que notre vie quotidienne dépend de ce qui se passe aujourd'hui dans ces déserts d'or gris (le Salar d'Uyuni) autant bientôt que ceux de l'or noir, et de leurs dirigeants, démocratiques ou non.

Yves LA MARCK

Très exceptionnellement nous ne publierons pas ici aujourd'hui nos Brèves traditionnelles. Car nous avons voulu vous présenter le nouvel ouvrage de Philippe Delorme qui comblera d'aise tous ceux qui s'intéressent aux monarchies dans le monde.

Notre ami n'en a recensé qu'une trentaine car il a volontairement écarté celles où le monarque n'est pas également chef effectif de l'État. Il n'a donc pas traité des pays du Commonwealth, des nombreuses monarchies africaines, ni des monarchies françaises de Wallis et Futuna. Restent donc après cette sélection dix pays européens, trois africains, sept pour le Moyen Orient, six en Asie et deux en Océanie. Pour chacun d'entre eux un historique de la dynastie précède la description, sans complaisance aucune, de sa situation actuelle.

Il est certes absolument incongru de vouloir comparer ces différents régimes et encore moins d'y rechercher des modèles. Chaque pays a son histoire propre qui a façonné son présent. Mais comme le fait remarquer l'auteur ces monarques : « *représentent une forme surannée d'autorité, le plus souvent symbolique, mais qui offrent un supplément d'âme à leurs nations* » ajoutant qu'ils ont un élan commun : « *de poursuivre, générations après générations, un même projet. D'incarner avec constance et obstination, le destin commun d'un peuple.* »

Y.A.

Philippe Delorme – « *Les dynasties du monde* », Point de Vue/Express Roularta éditions, prix franco : 19,50 €.

 Achat immédiat

La grande illusion

La France est en guerre - actuellement pour de mauvaises raisons. Mais notre départ d'Afghanistan, aussi rapidement que possible, ne devra pas nous conduire à négliger l'hypothèse d'autres engagements de l'Armée française dans les années qui viennent.

Nous faudra-t-il agir dans le cadre d'une défense européenne ? Celle-ci n'est ni possible ni même pensable dans le contexte actuel comme le montre Jean-Dominique Merchet dans un livre récent ⁽¹⁾.

Soudain, dans le ciel sans nuage, les aviateurs français repèrent un *vol civil hostile* - un Airbus aux mains de terroristes - qui est à un quart d'heure des tours de La Défense. Deux Rafale décollent et viennent l'encadrer, prêts à abattre l'avion rempli de passagers : les pilotes attendent l'ordre que doit donner le président de la République, chef des Armées et incarnation légitime de l'autorité politique... Choix terriblement douloureux. Mais un seul décide, et peut le faire en une seconde. La guerre implique une décision monarchique...

Mais l'avion change de route et semble prendre Bruxelles pour cible. À la sortie de notre espace aérien, ce sont les intercepteurs belges qui doivent prendre le relais. Comme aucun appareil n'est immédiatement disponible, nos Rafale continuent à suivre la bombe volante en vertu d'un accord franco-belge. Mais qui peut commander le tir ? Le Premier ministre belge ou le président de la République française ? Question juridico-politique complexe ! Il faudrait maintes discussions pour y répondre, alors que l'Airbus est à 10 minutes de la capitale...

Ouf ! Ce n'est pas Bruxelles qui est visée, car l'Airbus se dirige vers Francfort : impact possible dans treize minutes. Les Français et les Belges appellent Ber-

lin : la Chancellerie est dans l'embarras car le Tribunal constitutionnel allemand interdit à la *Luftwaffe* d'utiliser ses armes sur le territoire national. Les aviateurs allemands restent cloués au sol et l'Airbus vient s'écraser sur la Banque centrale européenne...

L'humour noir de Jean-Dominique Merchet, auteur de ce scénario, détruit d'un seul coup les montagnes de discours prononcés sur la *défense européenne*. Concrètement, il n'y a rien de tel : il n'y a pas d'organisation de la défense commune au sein de l'Union européenne et ce n'est pas la désignation d'Herman Von Rompuy qui va y changer quelque chose.

Pourquoi rien ? La réponse relève pour une part du constat empirique : il n'y a pas de défense européenne parce que tous les projets formés dans la seconde moitié du XX^e siècle ont échoué.

Souvenons-nous de la *Communauté européenne de Défense* (CED). Créée le 27 mai 1952 par le traité de Paris que signent la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, elle prévoit que les **Forces européennes de défense** seront dirigées par un *commissariat* de neuf membres et agiront en étroite coopération avec l'Otan. Comme les partenaires de la France n'ont pas ou plus d'armée digne

de ce nom, c'est la France qui accepte de faire le sacrifice de sa propre armée. Gaullistes, communistes, socialistes et royalistes s'opposent au traité que défendent Jean Monnet et les démocrates-chrétiens. Après une bataille acharnée, l'Assemblée nationale refuse la ratification...

Passons vite sur l'Union de l'Europe occidentale, système de défense collective créée en 1948, qui existe encore sous la forme d'une assemblée produisant des rapports que personne ne lit.

Reste la *politique européenne de sécurité et de défense* (PESD) fondée lors du sommet de Cologne en juin 1999. Le projet impressionne : « *L'Union doit disposer d'une capacité d'action autonome soutenue par des forces militaires crédibles, avoir les moyens de décider d'y recourir et être prête à le faire afin de réagir face aux crises internationales...* ». Il se confond avec l'accord franco-anglais de Saint-Malo (décembre 1998) et prend forme au sommet d'Helsinki de décembre 1999 : les Quinze se donnent pour objectif de déployer en 2003 « *une force de réaction rapide de l'ordre de 50 000 à 60 000 hommes, sur la base des moyens mis à sa disposition par chaque pays* » ainsi que des « *éléments aériens et navals* » assortis des moyens de commandement et de transport adéquats. On note cependant que cette force n'est pas faite pour protéger l'Union européenne mais pour intervenir dans les situations de crise hors de ses limites : à l'époque, on pense aux guerres balkaniques.

Dix ans plus tard, Jean-Dominique Merchet attire notre attention sur le fait que cette force européenne n'a jamais eu le moindre commencement d'existence. Le projet fut enterré sans qu'on daigne en avertir les opinions publiques - qui

étaient d'ailleurs restées d'une parfaite indifférence. La suite des événements en mis plus d'un en colère car, comme l'écrit Jean-Dominique Merchet, « *la nature ayant horreur du vide, il fut rempli par l'Otan* ». Ce sont les Américains qui organisèrent la guerre d'agression contre la Yougoslavie et qui permettent que l'Union européenne accomplisse ses missions militaires en Bosnie et en Macédoine.

Aujourd'hui, la PESD existe sur le papier et se proclame en langue de bois. Avec un beau courage, Jean-Dominique Merchet procède aux décryptages nécessaires qui font apparaître, sous la fermeté des propos, l'inexistence des résultats. Il y a même reculé dans les intentions : alors que le traité de Maastricht annonçait en 1992 « *la définition à terme d'une politique de défense commune* », le traité de Lisbonne évoque « *la définition progressive d'une politique de défense commune* » ... qui dépend de la décision du Conseil européen statuant à l'unanimité. Et Jean-Dominique Merchet de conclure : « *Longtemps encore, l'Europe comptera ses divisions... et elles ne seront pas blâmes* ».

Du moins, diront les européistes, l'Union est en train de se donner un armement commun. C'est, là encore, une illusion. On croyait que la coopération de plusieurs pays-membres ferait baisser les coûts. Pourtant, l'Eurofighter (fabriqué par quatre pays) pose maints problèmes d'utilisation et coûte au moins 1,5 fois plus cher que le Rafale fabriqué par l'industrie française et qui donne entière satisfaction. Autre avion européen, l'Airbus A 400 M a effectué son premier vol le 11 décembre 2009, huit ans après la signature du contrat en septembre 2001. Il coûtera beaucoup plus cher que prévu et notre armée de l'air disposera de son premier escadron d'Airbus dans sept ou huit ans ! Même confusion et même retard pour l'hélicoptère NH 90 que doit produire une usine à gaz franco-italo-germano-finlandaise.

En fait, ce qui marche, c'est ce que les Européens ont presque totalement abandonné : la coopération binationale. Dans ce domaine, les succès des années 1960-1970 sont probants : « *en franco-britannique* : l'avion de combat Jaguar, les hélicoptères Gazelle, Puma et Lynx. Et en franco-allemand : l'avion de transport tactique Transall, l'avion léger Alpha Jet, l'avion de patrouille maritime Atlantic, les missiles Hot, Milan ou Roland ». Que l'enjeu soit technique ou financier, la leçon est claire - ce dont personne ne veut s'aviser.

L'incapacité européenne en matière de défense ne tient pas seulement aux intérêts nationaux et aux complexités institutionnelles aggravées par les pesanteurs



■ Concurrent du Rafale, l'Eurofighter Typhoon est un avion de combat au coût prohibitif, co-produit par quatre pays.

bureaucratiques. L'Union européenne n'a pas et n'aura pas de politique de défense, elle n'a pas et n'aura pas de politique commune de l'armement parce que son idéologie récuse le Politique en tant que tel. Tel est le point fondamental du livre de Jean-Dominique Merchet, qui devrait être partout débattu si l'on daignait enfin s'intéresser à la définition de l'Europe.

Or les européistes se tiennent dans l'ambiguïté : depuis les années cinquante, ils affirment vouloir faire les *États-Unis d'Europe* et on nous parle gravement de *l'Europe puissance*. Celle-ci a existé naguère comme réalité ou comme projet : réalité de l'Europe romaine, unifiée par les légions ; réalité de l'Europe napoléonienne, elle aussi fédérée par un pouvoir politique utilisant la force armée ; réalité de l'Europe hitlérienne, radicalement violente. Il y eut aussi le projet d'Europe catholique (2) sous l'égide papale, qui échoua, et l'Europe antisoviétique sous égide américaine qui a perdu tout sens depuis la fin de la guerre froide - sauf pour quelques attardés, tel André Glucksmann qui poursuit la Russie de sa haine avec la bénédiction de diverses autorités occidentales. Aussi différentes ou opposées soient-elles, ces tentatives de constitution d'une puissance européenne se sont faites par des guerres menées par des Européens contre d'autres Européens.

Aujourd'hui, les oligarques européens rejettent *l'Europe puissance*. Jean-Dominique Merchet montre que leur véritable rêve, c'est une grande Helvétie, pacifiste et prospère comme la Suisse. À l'origine de ce rêve durci en idéologie, il y a Aristide Briand et surtout, après 1945, des socialistes tels que Paul-Henry Spaak - un atlantiste farouche - et l'internationale vaticane incarnée par Robert

Schuman, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi. Les partis démo-chrétiens ont disparu en Italie et en France mais l'Union européenne continue de se penser comme *post-nationale* et *post-étatique* selon une idéologie d'autant plus inepte que l'Union européenne est une union de nations qui a survécu à la disparition de l'Union soviétique parce que l'Allemagne s'est constituée en État unitaire d'une nation aux frontières désormais nettement tracées. Bien des dirigeants et des penseurs allemands voudraient sortir de l'histoire et la plupart des oligarques européens voudraient faire de l'Europe un grand marché intégré dans l'ensemble atlantique.

C'est une illusion dangereuse. Jean-Dominique Merchet rappelle que l'histoire continue, comme toujours tragique. La guerre est une menace, à laquelle l'Union européenne ne peut ni ne veut faire face. C'est pourquoi elle s'en remet à l'Otan (aux Américains) pour sa sécurité : protection illusoire en cas de crise majeure car à l'âge nucléaire une nation, aussi puissante soit-elle, ne met pas en jeu son existence pour défendre des alliés. Conclusion : renforçons l'Armée française, modernisons notre armement nucléaire pour garantir, dans tous les cas, notre liberté.

Bertrand RENOUVIN

📖 (1) Jean-Dominique Merchet - « *Défense européenne, la grande illusion* », Larousse, 2009, prix franco : 12 €. [Achat immédiat](#)

Du même auteur : « *Mourir pour l'Afghanistan* », Éd. Jacob-Duvernay, 2008, prix franco : 21,50 €. [Achat immédiat](#)

(2) D'un point de vue strictement historique, il n'est pas rigoureux d'évoquer *l'Europe chrétienne* : les chrétiens d'Orient se souvenaient du sac de Constantinople par les Croisés latins. N'oublions pas non plus l'alliance nouée entre les rois de France très-chrétiens et les Ottomans.

Crise

La crise mondiale, encore et toujours. Elle est si profonde et complexe qu'il faut accumuler le maximum d'analyses pour mieux la comprendre. Pour prendre date aussi et suivre attentivement les travaux de ceux qui ne se trompent pas trop dans leurs prévisions.

Un récent numéro d'*Esprit* répond à ces exigences. On y retrouvera avec grand intérêt André Orléan (sur l'instabilité des marchés), Michel Aglietta (dans un dialogue avec Alain Lipietz sur le modèle de croissance) mais aussi des libéraux-libéraux et des socialistes libéraux.

On prendra surtout le temps de lire soigneusement l'article, difficile et essentiel, que Jean-Pierre Dupuy a intitulé « *De la certitude d'être surpris* ». Il démontre, en toute rigueur mathématique, que plus nous croyons être sortis de la crise plus nous nous rapprochons d'une nouvelle catastrophe. De fait, la spéculation est repartie, on utilise des modèles mathématiques dont la fausseté est avérée et on recommence à croire que les arbres vont monter jusqu'au ciel. N'a-t-on pas surmonté la crise de Dubaï sans trop de problèmes ?

C'est dans l'état d'euphorie, étranger à toute science économique et financière, que se niche la panique, soudaine, violente, ruineuse – que nous avons connue et que les financiers, étreints par les précédentes crises, se disent capables de maîtriser.

Jacques BLANGY

📖 (1) *Esprit*, « *Les contrecoups de la crise* », n° 11, novembre 2009. 24 €

➡ [Achat immédiat](#)

La coopération agricole

Grande est l'ignorance du mouvement coopératif agricole français. Ce modèle d'un capitalisme solidaire et démocratique représente une force économique majeure qui se structure.

Quelques chiffres illustrent l'importance du monde coopératif agricole : 80 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2008, 150 000 salariés, 40 % de la production agricole française, 3 200 coopératives et 12 500 Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (Cuma) réparties sur l'ensemble du territoire dont les 20 premières réalisent 80 % du chiffre d'affaires de l'ensemble. Parmi celles-ci : Sodiaal (Yoplaix, Candia), Limagrain (Villemorin, Clause, Pain Jacquet).

Ce monde est généralement totalement inconnu dans les hautes sphères parisiennes, où il est de bon ton de considérer l'agriculture à la manière de Marie-Antoinette jouant avec ses moutons : une vision bucolique, ravivée lors des fêtes, telles que l'arrivée du Beaujolais nouveau ou le salon de l'agriculture. En clair, une totale incompréhension.

Pour la dissiper, il faut lire les deux auteurs d'un très bel ouvrage (1), Georges Lewi, professeur à HEC, et Pascal Perri, professeur à Advancia-Negocia, qui décrivent avec intelligence la genèse du mouvement coopératif, ses valeurs, sa compréhension de l'économie et de la gestion ainsi que sa stratégie.

Ce que les paysans coopérateurs nous enseignent, c'est une vision étonnamment moderne, soucieuse du long terme, de l'économie : « *Une coopérative est une société de personnes qui prennent en main leur destin professionnel ou socioéconomique. C'est une entreprise dont la propriété*

est collective et dans laquelle le pouvoir est exercé démocratiquement, suivant la règle du 'un homme, une voix' ».

Les auteurs nous apprennent que *deux ou trois idées simples peuvent être empruntées au capitalisme coopératif* ; elles nous rappellent que l'économie se construit aussi sur l'humain :

- la construction d'un compromis économique et social encadré et normé pour être durable ;

- la prise en compte du capital investi, du travail produit et du risque accepté. La nature humaine a besoin de reconnaissance. Elle croit dans le mérite, ce qui est aussi une promesse du capitalisme des origines ;

- la création de valeur n'est pas une fin en soi. Elle est aussi un moyen d'améliorer la vie de notre humanité.

Il est nécessaire de comprendre que l'agriculture a pour objectif de nourrir la population et, en Europe, de la bien nourrir, suivant des cahiers des charges et des réglementations.

La traçabilité, l'environnement, le développement durable constituent des valeurs essentielles de l'agriculture actuelle. La coopération agricole défend ces valeurs parce qu'il est de son devoir d'assurer la transmission aux générations futures.

Aussi Philippe Mangin, président de *Coop de France*, l'organisme créé en 2006 pour fédérer les coopératives françaises dans un nécessaire groupe de pression européen, déclare-t-il dans la préface :

« *L'alimentation du monde ne peut être livrée aux seules lois du marché quand sa population passera de six à neuf milliards d'habitants et que les surfaces de terres cultivables seront de plus en plus menacées (la Chine perd chaque année un million d'hectares à cause de l'urbanisation).* » Le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire rappelait, au congrès des *Coop de France*, le 10 novembre dernier, que la France seule perdait l'équivalent d'un département tous les dix ans.

Contre l'ultra-libéralisme de Bruxelles et de l'OMC, il est nécessaire de renforcer l'action politique des coopératives françaises. Un autre enjeu stratégique est celui de répondre au rapport de force imposé par la grande distribution. Le chiffre d'affaires de Carrefour est égal à lui seul à celui de l'ensemble des coopératives françaises. Les coopératives sont engagées, avec une gestion issue du monde industriel et de services, non agricole, à renforcer leurs pôles de compétences en aval (transformation, distribution) dans le respect des valeurs solidaires qui les animent : « *La solidarité dans le travail est l'essence même de la coopérative.* »

L'efficacité du modèle coopératif est prouvée. Elle se démontre. Elle se construit dans un avenir difficile où la nourriture (les céréales, le lait) est devenue un objet de spéculation.

Jean LATOUR

📖 (1) Georges Lewi & Pascal Perri - « *Les défis du capitalisme coopératif* », Pearson éditeur, prix franco : 21 €.

➡ [Achat immédiat](#)

Résister au libéralisme

Si l'on se souvient du diagnostic de Pierre Manent, il serait vain de résister au libéralisme, puisqu'il est le monde moderne lui-même, tel qu'il s'est constitué depuis le XVI^e siècle et persiste à perdurer dans des formes politiques et économiques. Formes auxquelles on serait bien en peine de substituer d'autres formules, puisque au demeurant les deux grandes tentatives alternatives, la républicaine et la chrétienne se seraient cassé les dents. Il est vrai que Manent tempère son affirmation par une restriction mentale considérable : débouté de toute fonction de gouvernance, le christianisme n'en garderait pas moins toute sa légitimité magistérielle, apportant ainsi au libéralisme installé le contrepoint d'une contestation de finalité. La question demeure, néanmoins, béante d'une modification possible de la logique en cours. Est-il envisageable de l'amodier sérieusement en apportant un éclairage philosophique, éventuellement ravageur pour sa pertinence anthropologique ? L'essai que publie François Huguenin, et qui a le mérite essentiel de porter le fer aux points les plus sensibles du système, répond à l'interrogation à partir d'un dossier impressionnant, rassemblé sur l'étude des courants actuels qui s'opposent au libéralisme là où il est le plus triomphant, l'Amérique du Nord.

Ces courants sont très mal connus en France, et on sait gré à l'auteur de les présenter dans une synthèse dont la complexité peut parfois faire vaciller sans que l'intérêt faiblisse jamais. Mais comment une telle richesse conceptuelle, culturelle, pourrait-elle souffrir la simplification alors qu'elle est la garante de l'authenticité de la recherche ? Qu'est-il au fond reproché au libéralisme ? D'arracher l'individu à son enracinement ontologique, à sa destination téléologique ainsi qu'au tissu de ses appartenances. Pour restituer cet ensemble, à partir de la diversité des écoles, de la démarche singulière de leurs représentants, un effort s'impose, que François Huguenin s'est lui-même préalablement imposé, afin de mettre en correspondance, parfois en opposition toutes les thématiques. C'est la pensée de John Rawls qui lui fournit son point de départ, puisque ce considérable théoricien du libéralisme est l'un des rares à nous offrir une cohérence et une puissance capables de susciter des réponses à la mesure de l'enjeu. On sait qu'elle s'ordonne autour d'une idée qui n'est pas sans ancrage dans l'histoire, puisque les plus grands l'ont reconnue, mais à laquelle Rawls a su donner un statut nouveau, étonnamment cohérent avec le primat de l'individualisme contemporain. Mais cette puissante composition autour de la *justice* ne pouvait échapper à la contestation de ceux qui n'en admettent ni l'abstraction, ni la séparation d'avec le *bien*, ni la coupure d'avec les communautés concrètes où se transmettent les valeurs.

Si l'homme de la *théorie de la justice comme équité* a voulu trouver un accord possible entre tous les partenaires sociaux, ce ne pouvait être qu'au détriment d'éléments essentiels à l'humanité. Vouloir jeter un voile d'ignorance sur ce

qu'Aristote appelait « la vie bonne » peut s'entendre de la part de ceux qui n'admettent plus que l'agnosticisme moral. Mais est-ce tenable, alors que tant de menaces planent sur le destin même de l'espèce ? Les objections à cet agnosticisme proviennent d'une pluralité de courants, mais il se pourrait bien qu'ils participent d'un souci commun non exprimable explicitement, mais irréprouvable. François Huguenin privilégie sans doute les thématiques les plus philosophiques, qui reviennent d'ailleurs en force dans les nouvelles générations, mais il n'ignore rien des apports de la résistance au libéralisme. L'un d'entre eux se réclame du courant républicain, terme qu'il faut entendre au sens d'un humanisme civique, apparu dans les cités italiennes des XIV^e et XV^e siècles. Ainsi John Greville Agard Pocock établit la possibilité d'une histoire des idées politiques, non conforme à l'orthodoxie libérale. Cette histoire insiste en particulier sur la continuité entre la philosophie aristotélicienne et la pensée de la Renaissance autour de l'idée de cité, où les fins particulières sont prises en compte dans le gouvernement commun. Le sens civique est donc prédominant dans cette

conception qui s'oppose à un certain éclatement individualiste. On saisit la continuité de ce républicanisme qui continue sa trajectoire, en s'opposant par principe au libéralisme, avec lequel il n'entretient pas moins une complicité native, dont on reconnaît l'origine chez Nicolas Machiavel. C'est qu'il y a un réel décrochage par rapport à Aristote et à saint Thomas, qui se manifeste dans le fait que « la politique est envisagée non comme le moyen pour l'homme de réaliser ce qui le caractérise au plus haut point, à savoir sa nature sociale, mais comme celui de circonscrire la menace de l'autre et la passion de la peur qui en découle ». D'où aussi la différence entre les vertus antiques, (prolongées par la scolastique) et la vertu machiavélique, sur laquelle a tant insisté un Leo Strauss.

Mais il faut avancer trop vite et aborder la partie très imposante de l'essai qui concerne l'évolution récente de la pensée chrétienne. Celle-ci est partie prenante de la réaction communautarienne (Sandel, Taylor, Walzer) avec la figure majeure d'Alasdair MacIntyre, ancien marxiste, désormais héritier du courant aristotélico-thomiste. Mais une tendance plus radicale est apparue ces dernières années avec des intellectuels plus attirés par la théologie proprement dite, revenant à un texte aussi fondateur que *La Cité de Dieu* de saint Augustin. Celui d'entre eux qui a affronté le plus directement la politique est l'Américain William Cavanaugh dont l'audace va jusqu'à contester la validité des origines de l'autonomisation de l'État à la suite des guerres de religion. Pour lui, il y a un véritable mythe de la religion porteuse de violence et de l'État indépendant restaurant la paix civile au prix de la séparation d'avec le religieux. Je vois, personnellement, dans ce déni, un véritable coup de force à l'encontre de la fondation de l'État moderne et de ses justifications encore actuelles. Mais Cavanaugh veut instaurer un nouvel espace religieux concret, il n'entend pas restaurer un État chrétien. Sa contestation du libéralisme n'en atteint pas moins la mentalité et la pratique contemporaines. Pas plus que les autres critiques de Rawls, il ne propose de solution miracle globale. Mais cette mise en cause du système établi ne saurait être sans conséquences car elle fait entendre une révolte profonde qui ne s'éteindra pas.

■ François Huguenin – « *Résister au libéralisme. Les penseurs de la communauté* » - CNRS éditions, prix franco : 26 €.

 Achat immédiat

par Gérard Leclerc



Mais quelle famille !

Au-delà des apparences flamboyantes qui pourrait s'accommoder de vivre au sein d'une pareille famille, telle que Christian Bouyer décrit celle de Louis XIV ? ⁽¹⁾

Jean Nocret, peintre du Grand Siècle est l'auteur d'une vaste composition *La Famille de Louis XIV en 1670*. L'auteur n'a sans doute pas pu reproduire avec exactitude les traits des personnages assemblés autour de Louis en Apollon, heureusement pour eux, mais l'œuvre par la beauté de ses couleurs symbolise ce que fut la splendeur de cette famille. Reproduite partiellement en première de couverture du livre de Christian Bouyer le lecteur pourra en juger.

Henri IV, grand-père de Louis XIV, était totalement dénué de fidélité conjugale. Ses treize enfants légitimes ou naturels étaient élevés ensemble sans distinction de rang à l'exception du Dauphin. Périodiquement ils accueillaient leur père l'appelant *papa* sans façon. Peut-on parler de vie de famille pour son fils Louis XIII ? Il fut en conflit permanent avec sa mère qui finira sa vie exilée, avec son frère Gaston rebelle invétéré, enfin avec ses cousins Condé et Soisson. Sa vie durant, il fut empêtré par des désirs sexuels contradictoires. Après vingt-trois ans de mariage la reine

lui donnera deux fils qu'il connaîtra peu. En fait il n'eut qu'une obsession : être obéi.

Le 9 mars 1661 Mazarin décède, le lendemain Louis XIV devient réellement Roi, il le fait savoir, il veut être obéi, par tous, y compris les membres de sa famille. La France avait trouvé un maître ; voilà pour l'héritage du père.

Louis aimait les femmes, on peut parler de sexualité débri-dée - voilà pour l'héritage du grand-père. Rien ne l'arrête, il séduira sa belle-sœur, épouse de son frère Philippe, libertin, empêtré lui aussi, comme son père dans un pathos de tendances brouillonnes et qui ne s'offusquera pas de cette liaison. Louis, marié pour des raisons politiques à l'infante Marie-Thérèse éprouvera sinon de l'affection du moins une certaine tendresse pour cette princesse sans éclat qui lui donnera cinq enfants dont seul Louis dit le Grand Dauphin survivra. La veille de sa mort elle prononcera cette phrase mystérieuse : « *Depuis que je suis reine je n'ai eu qu'un seul jour heureux* », en écho, le Roi s'exclamera

« *C'est le premier chagrin qu'elle m'ait causé.* »

Quelle vie de famille pour Marie-Thérèse, entourée de femmes splendides - passades, maîtresses officieuses ou officielles - qui donnent seize enfants à Louis ? Sans retenue, sans pudeur on le voit s'affichant dans son carrosse, la reine à ses côtés ; face au couple, la Lavallière et la Montespan. Image un peu tronquée car le monarque s'est fixé une règle « *que le temps pris à nos amours ne le soit jamais pris au préjudice de nos affaires* ». Il travaille au dur métier de roi de 8 à 14 heures par jour, s'occupe avec soin de sa famille, en particulier du Dauphin doté d'une équipe d'excellents professeurs dirigée par Bossuet. Le Grand Dauphin et son épouse donnent au Roi trois petits-fils dont l'instruction sera confiée à des maîtres prestigieux ; Fénelon aux méthodes pédagogiques plus souples s'est substitué à son prestigieux confrère.

La vie s'écoule dans cette jungle en dentelles ; spectacle permanent dont Sa Majesté est le grand ordonnateur, vie de famille où l'on se dispute souvent pour des histoires de rangs et de préséance et au sein de laquelle Madame de Maintenon crée, en permanence, une ambiance déplorable. Il faut songer à *caser* les uns et les autres, non en fonction des élans du cœur mais dans le seul intérêt du royaume Le roi décide, c'est sans appel. Sa cousine, la Grande Mademoiselle refuse

d'épouser le roi du Portugal. La réaction est cinglante : « *Je songerai à vous quand cela me conviendra et je vous marierai où il sera utile pour mon service.* » Veut-il que sa fille légitimée, Mlle de Blois épouse le duc de Chartres, fils de son frère et de sa seconde épouse, La Palatine, celle-ci s'insurge avec violence puis se soumet. De sa bru elle écrit : « *Elle ressemble à un cul comme deux gouttes d'eau, à la bouche pleine de bouillie et une tête qui branle sans cesse* ». D'elle, Saint-Simon rapportera : « *Elle boit comme un sonneur, ivre trois à quatre fois par semaine.* »

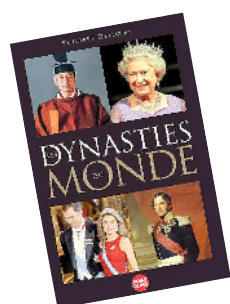
Mariages imposés mais les morts acceptés, une hécatombe. Le Roi perd son fils, puis son petit-fils deuxième dauphin, puis le Duc de Bretagne, son premier arrière-petit-fils, troisième dauphin. Ne reste alors que le Duc d'Anjou, âgé de cinq ans. Atteint par le même mal qui vient d'emporter son frère aîné, il sera sauvé par sa gouvernante la duchesse de Ventadour, elle arrachera l'enfant des mains des médecins qui voulaient pratiquer l'inévitable saignée, donc le tuer.

Le roi vieillit, les sens rassis, la Cour l'ennuie et s'ennuie elle-même, la maladie le ronge, les médecins achèvent le patient qui meurt avec héroïsme au terme de grandes souffrances.

L'auteur ne révèle rien qui ne soit connu mais il a l'habileté de relier entre eux les multiples témoignages de ceux et celles qui furent les témoins privilégiés de cette époque fascinante. Le lecteur trouvera dans ces pages la truculente Palatine, Saint-Simon et ses préjugés, la spirituelle Madame de Sévigné, l'aimable Madame de Motteville, Retz et d'autres encore. Mais on ne peut refermer ces pages sans se poser la question : quelle a été la place de l'amour au sein de cette famille ?

Michel FONTAURELLE

« (1) Christian Bouyer - *« Louis XIV et la Famille royale »*, Pygmalion, prix franco : 23 €. »



Philippe Delorme
**Dynasties
du monde**

Prix franco : 19,50 € [Achat immédiat](#)



*Les rédacteurs de **Royaliste** et
les responsables de la **NAR** vous
invitent à venir trinquer avec eux
au*

POT DE NOUVEL AN le **SAMEDI 9 JANVIER**

à partir de 17 h 30 et jusqu'à 19 h 30

dans les locaux de la NAR
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

- à 18 h on tirera les rois,
- à 18 h 30 allocution de Bertrand Renouvin.

FANIONS

Nous proposons des petits fanions de table aux armes de France. En rayonne de format 12 x 14 cm, surmonté d'une lance en plastique, sur un socle en bois verni de 50 mm. hauteur totale 28 cm. Prix franco : 8 €.



BOUTIQUE

Dans notre "Boutique" sur internet on peut désormais choisir et acheter en ligne porte-clés, bagues, fanions et divers objets fleurdelisés.

Dans la partie "Librairie" tous les ouvrages de Bertrand Renouvin sont également en vente en ligne. Notre site :

<http://www.narinfo.fr.st>

CONGRÈS 2010

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les **17 et 18 avril 2010**.

Rappelons que **tous** les adhérents de la NAR peuvent y participer. Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action **d'adhérer à la NAR** (formulaire envoyé sur simple demande ou [téléchargeable sur notre site internet](#)).

Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, "**Néoprotectionnisme et réindustrialisation**" et, d'autre part, "**Souffrance au travail et relations dans l'entreprise**".

Outre le travail sur ces thèmes, le Congrès doit également approuver la ligne politique du mouvement pour l'année à venir telle qu'elle sera formulée dans la **Déclaration de politique générale** proposée par le Comité directeur..

Enfin, cette année, le Congrès aura à avaliser les termes de la nouvelle « **Déclaration de principes** » qui est appelée à remplacer la *Déclaration fondamentale* que signe chaque adhérents et également à adopter les nouveaux statuts de la NAR.

Merci de noter ces dates sur vos agendas.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@gmail.com
- ✓ Sites internet :
<http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
et <http://archivesroyalistes.org/>
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de :
Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"**abonné des mercredis**" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 6 janvier** - Après le sommet chaotique de Copenhague, comment envisager les liens entre « **Science, Écologie et Économie** » ? Nous avons demandé à un scientifique de nous faire part de sa réflexion et de ses nombreuses expériences des questions trop souvent débattues à la légère et rendues confuses par l'agitation médiatique de ces derniers mois. Directeur de recherches, **Jacques WEBER** a commencé ses travaux à l'Orstom pour des études sur l'économie rurale dans le Sahel. Après s'être intéressé à l'économie de la pêche, il a travaillé à l'Ifremer et créé à la fin des années quatre-vingt le premier département d'économie des pêches en France. Il fut le premier directeur de l'Institut français de la Biodiversité. Auteur de nom-

breux rapports pour diverses institutions, il mène par ailleurs une recherche sur la question politique en Afrique.

● **Mercredi 13 janvier** - Spécialiste du Proche Orient, grand voyageur, **Sébastien de COURTOIS** a consacré plusieurs ouvrages d'histoire et d'actualité au christianisme oriental, étudiant plus particulièrement une communauté syriaque orthodoxe à la fin de l'empire ottoman, les derniers Araméens, les traces des nestoriens sur la route de la soie, les chrétiens de Turquie.

Dans un nouveau livre, notre invité présente « **Le nouveau défi des chrétiens d'Orient** » : Dans le silence médiatique, dans l'indifférence des défenseurs patentés des droits de l'homme, ces chrétiens sont particulièrement persécutés en Irak, et menacés de disparition. Il importe de les découvrir, de mesurer l'importance de leurs apports dans l'histoire de l'Europe et dans celle de l'Orient, de faire connaître, sans romantisme ni compassion, ces hommes et ces femmes qui veulent seulement vivre en paix, dans leur pays.

**Pour recevoir
régulièrement le
programme des
« mercredis » et avoir
l'accès gratuit à toutes
les réunions, prenez une
"carte d'abonné" (8 €
pour l'année)**

CHANSONS

Le CD de chansons royalistes « **Vendée 1792-1796** » est à nouveau disponible. 72 minutes d'audition et un livret

avec toutes les paroles et des notices historiques.

Prix franco :
21 €.



Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2)
ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Il faut persévérer

Noir bilan de l'année qui s'achève. L'armée française engagée dans le chaos afghan. La diplomatie française discréditée par les improvisations et fougades du supposé président. L'industrie et l'agriculture françaises ravagées par la concurrence internationale. La propagande officielle assène que nous nous en sortons mieux que les autres – et néglige nos quatre millions de chômeurs. C'est faire comme si notre pays vivait dans un splendide isolement alors que la zone euro sera très fortement ébranlée si la crise grecque n'est pas maîtrisée.

Nicolas Sarkozy et ses ministres peuvent dire n'importe quoi puisque les répliques de l'opposition sont faibles ou faiblement relayées par les médias (1). Cadeaux incessants au patronat, hausse minimale du Smic : à quoi bon se gêner ? Les deux principaux syndicats ont choisi, par intérêt ou par peur d'une explosion sociale incontrôlable, de cogérer la crise et, par conséquent, de protéger le pouvoir contre la colère populaire. Celle-ci existe, mais en éclats. Tout indique, cependant, que nous sommes dans une situation prérévolutionnaire : face à une oligarchie aujourd'hui remise de la grande frayeur provoquée par la crise financière, tout un peuple est momentanément uni dans son rejet, furieux ou résigné, du pouvoir établi. Dénoncer cette analyse comme « populiste » ne changera rien à cette situation explosive - mais sans issue prévisible puisque, pour la première fois dans notre histoire moderne, la dialectique du pouvoir et de l'opposition est au point mort.

On notera au passage que les oligarques, qui achètent les produits douteux des instituts de sondage, ne tiennent pas compte des résultats acquis à prix d'or : la « démocratie d'opinion » dont on faisait grand cas voici quelques années n'a plus le moindre semblant de réalité. Dans leur majorité, les Français ne font pas confiance à Nicolas Sarkozy, ne croient pas à la pertinence du « débat sur l'identité nationale » et sont très mécontents de leur salaire. Pourtant, le supposé pré-



sident ne se remet pas en question, les incitations aux affrontements ethnico-religieux se multiplient et on continue à préférer les réductions d'impôts et les allègements de « charges » à l'augmentation de la masse salariale. Il s'obstine ? Nous devons tenir bon.

Nicolas Sarkozy fera l'objet d'un rejet croissant, silencieux ou non, car le prononcé des discours d'Henri Guaino ne fait plus illusion. Le supposé président confond la campagne électorale et la conduite des affaires de l'État. Comme son compère Berlusconi, il est désormais exposé à la haine de ceux qui ne trouvent pas de partis et de syndicats capables d'exprimer leur

révolte et de la traduire en actions politiques.

Nicolas Sarkozy ne parviendra pas à transformer le combat politique et la lutte de classes en un conflit ethnique et religieux. Les provocations de ses agents dégoûtent même de nombreuses personnalités de droite et les véritables angoisses des Français tiennent au chômage, qui va encore augmenter, à leur endettement ou à leur surendettement et au montant de leur salaire.

Ces trois maux ont pour première cause le libre-échange sur le marché mondialisé - cette ultra-concurrence qui détruit les emplois, lamine les salaires et pousse à demander toujours plus de crédit.

Quant à la nécessité de protéger l'Europe, nous disposons d'analyses dont la pertinence a été démontrée par la crise mondiale. Quant aux salaires, Jacques Sapir vient de publier une étude décisive (2) qui établit comme réalité désormais indiscutable la déflation salariale depuis 1983. Cette tendance a été masquée par divers modes de calcul mais les courbes publiées confirment le constat empirique des salariés – du moins de ceux qui ne touchent pas comme salaires une part des profits.

L'augmentation massive des salaires des classes moyennes et populaires est à la fois une exigence de la justice sociale et un impératif économique s'il l'on veut une relance effective de l'activité dans un système de protection continentale.

Que l'opposition se saisisse de ce programme de sortie de crise et elle deviendra immensément populaire.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. par exemple l'intervention d'Alain Vidalie à l'Assemblée nationale, lors de la discussion du projet de loi sur La Poste.

(2) étude publiée le 15 décembre sur le [site Marianne2.fr](http://site.Marianne2.fr)